



[La «Joyeuse Pétanque Vendômoise», une quinquà très dynamique !](#)

Le 6 septembre, la Joyeuse Pétanque Vendômoise organise une première pour sa 50e saison : un concours en nocturne au boulodrome des Maillettes avec un premier jet du but à 19h. Ouverte à toutes les doublettes formées, la rencontre sera éminemment conviviale.



C'est le 23 janvier 1970 que l'association a vu le jour sous l'impulsion de Paul Ruault, président fondateur qui restera à la tête de la structure pendant une dizaine d'années. *«Dans les années 70 et 80, nous étions plus de cent dix licenciés, se souvient Alain Guyot, actuel président qui a rejoint la joyeuse bande en 1978, La grosse différence avec aujourd'hui, c'est qu'il y avait énormément de jeunes voire de très jeunes.»*

Aujourd'hui, la Joyeuse Pétanque Vendômoise compte tout de même soixante licenciés et dix adhérents (bénévoles non joueurs). Affiliée à la FFPJP (fédération française de pétanque et jeu provençal), l'association est pleinement intégrée au calendrier mis en place par la Fédération et participe aux championnats tant départementaux que régionaux en sus des rencontres amicales *«le mercredi est réservé aux vétérans et samedi et dimanche, nous participons aux différentes manifestations. Parmi nous, une dizaine d'adhérents est présente à chaque concours !»*

Depuis qu'il a quitté les Grands-Prés, en 2016, pour rejoindre les Maillettes, le club dispose d'un boulodrome de 68 terrains permettant d'accueillir le double d'équipes en même temps. *«Depuis dix*

ans, nous sollicitons la réalisation d'un espace couvert permettant l'utilisation d'une dizaine de terrains en hiver. Celui-ci qui pourrait s'insérer dans l'espace entre la piscine des Maillettes et le terrain de football.» rappelle André Hergault, vice-président.

Néanmoins, les résultats sportifs sont à la hauteur car une Triplette s'est qualifiée pour les championnats de France lors de l'épreuve qui s'est déroulée à Vendôme les 18 et 19 juin. La finale aura lieu à Charnay-lès-Mâcon le 13 et 14 juillet. L'occasion de soutenir Raynald Chausson, Hervé Percheron et Pascal Loiseau qui défendront chèrement les couleurs de Vendôme !

Contact : Alain Guyot au 06.25.70.19.23.

Concours en nocturne le 6 septembre à 19 h au boulodrome des Maillettes à Vendôme. En doublette formée, 4€ par joueur, remise totale des engagements. Restauration et buvette sur place. Tombola.